

## Les Belges et l'urticaire : Plus de 40% des Belges pensent que l'urticaire est une maladie allergique<sup>1</sup>

*Malgré sa fréquence, sa gravité et son imprévisibilité, cette maladie de peau reste méconnue. L'été qui arrive demain est un défi de plus pour les 50.000 Belges qui souffrent de cette maladie inflammatoire chronique de la peau.*

- 44% des Belges pensent que l'urticaire est une maladie exclusivement allergique. Or ce n'est vrai que pour une minorité des cas<sup>2</sup>. Ce résultat surprenant donne le ton de la méconnaissance des Belges à propos de cette maladie; et pourtant une personne sur cinq aura une crise d'urticaire au cours de sa vie<sup>3</sup>
- L'urticaire, du latin ortica qui signifie ortie, est une maladie inflammatoire de la peau, dont la forme chronique touche 50.000 Belges<sup>4</sup>, principalement des femmes entre 20 et 40 ans, et qui fait rimer l'été avec pénibilité.
- 40% des Belges ne savent pas qu'une forme chronique existe, et 18% pensent erronément que la maladie est contagieuse.
- Pour près de 64% des Belges, les démangeaisons forment le principal handicap de l'urticaire chronique, et les Belges sous-estiment largement l'anxiété provoquée par l'urticaire chronique. Un comble pour une maladie dont l'impact physique, psychologique et sociétal est souvent très lourd pour ces jeunes adultes.
- Les Belges qui en souffrent ne doivent plus mettre leur vie entre parenthèse pendant l'été. Cette veille du 21 juin sonne le coup d'envoi d'une campagne à l'intention des ceux qui se cachent encore à cause de leur urticaire chronique à retrouver sur : [www.stopurticaire.be](http://www.stopurticaire.be)

### Urticaire allergique ? Une idée reçue à combattre pour un meilleur diagnostic !

Saviez-vous que l'on pouvait attendre l'été avec anxiété ? Si, pour la plupart d'entre nous, cette période est attendue avec impatience, pour les 50.000 Belges qui souffrent d'urticaire chronique spontanée ; l'été est synonyme de pénibilité : les crises et les démangeaisons arrivent à l'improviste et la peur du regard des autres quand la peau se dévoile en été freine les contacts sociaux, quand il ne les empêche pas. Car contrairement à ce que pensent 44% des Belges, l'urticaire n'est que minoritairement une maladie allergique dont il suffirait de connaître les éléments déclencheurs pour ne pas avoir de crise. Le Docteur Blouard commente : « *Contrairement à une idée reçue, l'urticaire, qui se manifeste par l'apparition de plaques rouges et de démangeaisons et dont les manifestations font penser à une allergie, n'est que rarement d'origine allergique dans sa forme aiguë et jamais dans sa forme chronique spontanée. Je souhaite vraiment insister sur ce point qui peut fausser le diagnostic et laisser certaines personnes dans la souffrance inutilement.* » De nombreux autres facteurs peuvent être à l'origine d'une nouvelle poussée d'urticaire : comme l'exposition au soleil, les urticaires physiques (chaleur, eau froide...), l'effort intense, ou encore une infection virale.

### 40% des Belges ne savent pas qu'une forme chronique existe

Et pourtant, c'est une forme répandue de la maladie qui affecte quelque 50.000 Belges, le plus souvent des femmes entre 20 et 40 ans. La forme chronique, une urticaire qui se répète tous les jours, ou 2 à 3 jours par semaine pendant plus de 6 semaines, n'est pas de cause allergique, mais peut être favorisée par des infections virales, des médicaments ou le stress. Le Docteur Blouard insiste : « *De nouveau cette méconnaissance participe à l'errance médicale des patients qui bien souvent mettent*

<sup>1</sup> Enquête Ivox à la demande de Novartis réalisée sur un échantillon représentatif de 1000 personnes entre le 04 mai et le 14 mai 2018

<sup>2</sup> A. Soria, C Francès, Urticaires: diagnostic, prise en charge et traitement. Le revue de médecine interne, 2014.

<sup>3</sup> Conférence de consensus de la société française de dermatologie. Prise en charge de l'urticaire chronique, 2003.

<sup>4</sup> Conférence de consensus de la société française de dermatologie. Prise en charge de l'urticaire chronique, 2003.

*des années avant de comprendre ce qui leur arrive et donc de trouver les solutions adéquates. Quand on connaît la maladie et ses solutions, on peut véritablement aider ces Belges dont la vie est devenue un enfer et qui bien souvent doivent mettre leur vie sociale entre parenthèse pendant la période d'été. » Lauranne, 28 ans, raconte : « J'ai eu des crises d'urticaire sur tout le corps, de la tête aux pieds, jusque dans les cheveux pendant un an et demi. J'ai même eu les yeux et les lèvres déformés par des œdèmes. Je parle d'urticaire maintenant car on a pu enfin mettre un nom sur ma maladie il y a de cela quelques mois. Au début, comme j'avais de l'acné j'ai dû prendre un antibiotique pour la peau et on a cru que je faisais une réaction allergique aux antibiotiques. Et pendant tout ce temps où je courais les médecins pour comprendre mon mal, j'ai souffert. Non seulement du jugement des autres que ces plaques rouges provoquaient mais aussi des démangeaisons, du stress des crises à venir et du manque de sommeil. »*

### **Vivre avec l'urticaire chronique : une source de stress énorme**

Le Docteur Bernadette Blouard raconte : « Une crise d'urticaire aigüe est déjà difficile à supporter en soi. Alors imaginez vivre cet enfer, vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept avec en outre l'incertitude de savoir quand la crise va disparaître et surtout quand apparaîtra la prochaine » Près de 64% des Belges estiment que les démangeaisons forment le principal handicap de l'urticaire chronique. Le Docteur Blouard précise : « les démangeaisons handicapent effectivement la vie d'un patient. Cela l'empêche de dormir, de travailler,.. cela devient une obsession et une source de stress. Mais seuls 5% des Belges citent l'anxiété comme handicap principal. Comme il s'agit d'une maladie qui surgit par crise de manière brutale et imprévisible, cela forme une réelle source d'angoisse pour les patients qui vivent dans la peur de voir arriver une nouvelle crise à un moment inopportun. »

### **Comprendre les urticaires pour mieux les prendre en charge**

L'urticaire aigüe et l'urticaire chronique ne se traitent pas de la même façon ni chez le même médecin. En cas d'urticaire, près de 46% iraient chez un médecin généraliste et pas loin de 40% chez un dermatologue. Le Docteur Blouard précise : « Ce qu'il est important de souligner ici, c'est qu'en cas d'urticaire aigüe, il est utile de se rendre chez son médecin généraliste qui prescrira un traitement symptomatique. Quant à l'urticaire chronique, le patient devra à un certain moment se rendre chez un dermatologue qui pourra la prendre en charge adéquatement avec différents traitements en fonction de la sévérité. Quand on arrive à mettre un nom sur la maladie, on peut véritablement aider le patient à l'heure actuelle grâce à l'évolution des traitements. Lauranne par exemple, n'a plus eu de crise depuis 9 mois alors qu'elle était remplie d'urticaire de la tête aux pieds. Ces personnes peuvent alors enfin retrouver une vie familiale, professionnelle, intime, sociale... qu'elles avaient mise entre parenthèse parfois pendant des années.

### **Une campagne sur l'urticaire chronique en ce premier jour d'été**

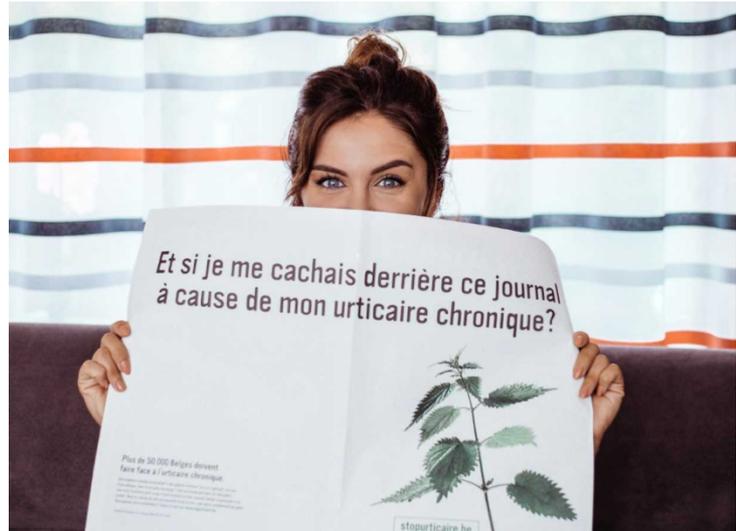
La chaleur est un facteur aggravant de l'urticaire chronique alors en ce 1<sup>er</sup> jour de l'été, plusieurs personnalités et influenceurs ont décidé de participer à la campagne Don't Hide. Elles s'affichent avec un journal en main qui pose une question simple : 'Et si je me cachais à cause de mon urticaire chronique?' Lauranne prend aussi la pose pour la campagne mue par l'envie d'aider un maximum de patients. Le Docteur Blouard conclut : « ces patients se terrent chez eux, il faut qu'ils sachent qu'ils peuvent être aidés. » Plus d'informations sur la maladie et la campagne sur : [www.stopurticaire.be](http://www.stopurticaire.be)



Lauranne



@sandrinecorman



@aurelaskandaj



@ambrefriedmann



@thewildgirlblog



@mydianalisa

*(publications en ligne jeudi 21/06)*

BE1806845878 19062018

**Contacts presse :**

TBWA Pride: Sophie Boving – [sophie.boving@pr-ide.be](mailto:sophie.boving@pr-ide.be) – 02 679 75 54 ou 0494 58 60 58

TBWA Pride: Margot Chapelle – [margot.chapelle@pr-ide.be](mailto:margot.chapelle@pr-ide.be) – 02 792 16 13 ou 0477 26 20 78